

Partenariat FHF-MSA

Fiche technique « Réseaux gérontologiques (ou réseaux de santé Personnes âgées »)

La MSA, en partenariat avec la Fédération Nationale des Réseaux Gérontologiques, accompagne les réseaux gérontologiques existants, membres de la Fédération nationale des réseaux gérontologiques, mais aussi les porteurs de projets de réseaux gérontologiques. Ces réseaux, une fois créés, peuvent adhérer à la Fédération et bénéficient alors d'un soutien en continu de la MSA et de la Fédération. Non seulement le dispositif de prise en charge des personnes âgées mis en œuvre par ces réseaux a fait ses preuves¹, mais les réseaux gérontologiques montrent leur capacité à s'adapter aux réalités locales et aux recommandations des pouvoirs publics.

La MSA ne reproduit pas à l'identique un modèle, elle s'appuie sur les ressources locales et les valorise pour promouvoir un réel décloisonnement ville/hôpital, sanitaire/médico-social/social.

LA STRUCTURE JURIDIQUE D'UN RESEAU GERONTOLOGIQUE

Association loi 1901

La composition du Conseil d'administration doit refléter la logique du travail en réseau : professionnels de santé libéraux, professionnels hospitaliers et médico-sociaux, travailleurs sociaux...

LES ACTEURS

- Les professionnels médicaux et para-médicaux du secteur libéral
- Les établissements de santé publics et privés
- Les établissements et services médico-sociaux (EHPAD, SSIAD, CLIC...)
- Les collectivités locales.

Le Conseil général, chef de file de la politique gérontologique, est un partenaire incontournable.

- Les services d'aide à domicile
- Les réseaux de bénévoles (Aînés ruraux...)

La contribution d'un établissement adhérent à la FHF peut être notamment :

- La mise à disposition d'un plateau technique et de personnels pour la réalisation du bilan gériatrique et la participation à la réunion de coordination.
- La mise à disposition d'un local pour le siège de l'association, ou pour la tenue de réunions.

En contrepartie, l'établissement voit la qualité de la prise en charge des personnes âgées s'améliorer ; les entrées et sorties d'hospitalisation ou les entrées et sorties d'EHPAD sont programmées et peuvent être préparées en amont.

LA POPULATION CONCERNEE

Personnes âgées de 60 ans et plus, affiliées à un régime de protection sociale

¹ Une évaluation externe réalisée en 2003 par Ariane Santé Social, une évaluation réalisée en interne en 2004 par la CCMSA, et le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales en septembre 2006

LES ETAPES DE LA PRISE EN CHARGE GLOBALE ET COORDONNEE DES PERSONNES AGEES

Etape 1	Bilan gériatrique (médical, social et fonctionnel)
Etape 2	Réunion de coordination - Si la personne âgée répond aux critères d'admission, élaboration du plan d'intervention (plan de soin, aides humaines et techniques, aide aux aidants) - Si la personne âgée ne répond pas aux critères d'admission, orientation
Etape 3	Suivi du plan d'intervention
Etape 4	Réunion de réévaluation annuelle ou plus tôt si nécessaire

LES AUTRES ACTIVITES DES RESEAUX GERONTOLOGIQUES

- Actions de prévention en direction des personnes âgées et de leurs aidants

Les réseaux gérontologiques développent des actions d'éducation thérapeutique, éducation à la santé, incitation au dépistage... Ils s'inscrivent dans une démarche de prévention précoce des troubles du vieillissement.

La MSA, partenaire des réseaux gérontologiques et de la Fédération nationale des réseaux gérontologiques, met à disposition ses actions phares : Programme d'Accompagnement Cognitif (PAC) Eureka, Ateliers du Bien Vieillir, Education Thérapeutique du Patient...

- Actions de formation en direction des professionnels : médecins, aides à domicile...

LES ELEMENTS FACILITATEURS

- L'équipe opérationnelle du réseau.

Son rôle est de favoriser la coordination des acteurs en organisant les étapes de la prise en charge, ainsi que l'ensemble des activités du réseau. Elle prend en charge l'organisation de la coordination afin que les acteurs puissent se concentrer sur les prises en charge.

- La rémunération des intervenants libéraux pour l'activité de coordination, voire pour la formation

DEUX EXEMPLES DE RESEAUX GERONTOLOGIQUES

✓ L'Association du réseau de santé de Haute Côte d'Or (Côte d'Or, 21)

12 cantons couverts

Adhérents FHF impliqués : Centre hospitalier intercommunal de Châtillon-sur-Seine et de Montbard, Centre hospitalier de Semur-en-Auxois, Hôpital Local de Sainte-Reyne, Hôpital Local de Saulieu, Hôpital Local de Vitteaux

Exemples d'activités développées par le réseau en sus de son cœur de métier :

- L'association porte également un CLIC de niveau 3.
- L'association porte un réseau de santé Périnatalité (à partir du 1^{er} janvier 2009).
- Actions d'éducation thérapeutique du patient : diabète, AVC

✓ L'Association du réseau gérontologique du Saumurois (Maine-et-Loire, 49)

9 cantons couverts

Adhérents FHF impliqués : Hôpital Local centre inter hospitalier de Doué-la-Fontaine, Hôpital Local Marie Morna de Martigné-Briand, Association Les Recollets - La Tremblaye, Centre hospitalier de Saumur, Hôpital Local de Longué-Jumelles

Exemples d'activités développées par le réseau en sus de son cœur de métier :

- Participation à la mise en œuvre des outils de la plateforme Télésanté Pays de Loire (Cf. <http://www.telesante-paysdelaloire.fr/>) : messagerie sécurisée, dossier patient partagé
- Réseau de bénévoles

- ✓ Le REseau GERontologique du SAulnois (REGESA) (Lorraine, 57)

5 cantons couverts

Adhérents FHF impliqués : Hôpital Local Saint-Jacques de Dieuze

Exemples d'activités développées par le réseau en sus de son cœur de métier :

- Action « aide aux aidants » : convention de partenariat avec un secteur de psychiatrie prévoyant la mise à disposition d'un IDE pour réaliser du soutien individuel et des activités collectives
- Prévention bucco-dentaire

SI VOUS SOUHAITEZ CREER UN RESEAU GERONTOLOGIQUE...

1. Le site de la MSA dispose d'une page consacrée aux réseaux gérontologiques : www.msa.fr

2. Le blog de la Fédération Nationale des Réseaux Gérontologiques, <http://fnrg.hautetfort.com/> sur lequel figurent notamment :

- La brochure « Les réseaux gérontologiques – Pour un maintien à domicile de qualité des personnes âgées dépendantes »
- La brochure « Ensemble, développons les réseaux »
- Les rapports d'activités de la Fédération
- La carte de France des réseaux gérontologiques
- Des outils pratiques
- ...

BREVE PRESENTATION DE LA FEDERATION NATIONALE DES RESEAUX GERONTOLOGIQUES

Créée en mai 2004, dernière année de l'expérimentation « Organisation d'un réseau gérontologique » menée par la Mutualité Sociale Agricole, la Fédération Nationale des Réseaux Gérontologiques a pour objet principal d'animer le « réseau » de ses réseaux membres, en donnant la parole aux acteurs de terrain et en mutualisant leurs compétences et expériences.

Au 1^{er} janvier 2009, la Fédération compte 50 membres, dont 24 réseaux gérontologiques, 21 caisses de MSA, 2 CPAM, le Régime Social des Indépendants (RSI), les Aînés Ruraux-Fédération nationale, le Groupement des Assureurs Maladie des EXploitants agricoles (GAMEX).

Plus de 3 500 personnes sont actuellement prises en charge par les réseaux gérontologiques, et plus de 1 500 professionnels y adhèrent, dont plus de 700 médecins généralistes.

A partir d'un dispositif simple (bilan gériatrique initial, réunion de coordination entre professionnels des champs sanitaire et social, plan d'intervention médical et social, réévaluation à un an), les réseaux gérontologiques visent à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en leur proposant un accompagnement médical et social coordonné, sous la responsabilité de leur médecin généraliste traitant.

L'organisation de ces étapes est assurée par l'équipe opérationnelle de coordination du réseau, et les professionnels de santé libéraux sont rémunérés pour le temps passé à faire le bilan, participer à la réunion de coordination et à la réunion de réévaluation.

Les réseaux adhérents ont tous signé la [charte d'engagement des réseaux à la Fédération](#), qui décrit précisément le dispositif de prise en charge coordonnée des personnes âgées que les réseaux mettent en œuvre.

Trois points forts caractérisent l'organisation d'un réseau gérontologique :

- Le rôle pivot du médecin généraliste traitant, coordonnateur des soins pour ses patients : il s'engage à assurer la coordination des différents acteurs sanitaires qui interviennent auprès de son patient, avec l'appui opérationnel et logistique de l'équipe du réseau (ou cellule de coordination).
- L'articulation entre le sanitaire et le social pour une prise en charge globale de la personne âgée : un travailleur social assure pour chaque patient la coordination des prestations sociales.
- La coopération ville/hôpital, symbolisée notamment par l'ouverture de l'hôpital au médecin généraliste : outre l'organisation du bilan gériatrique initial qui est réalisé à l'hôpital ou au domicile par l'équipe de l'hôpital, cette coopération permet notamment de préparer les hospitalisations éventuelles et d'organiser ensuite la sortie d'hospitalisation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Fédération au 01.41.63.73.77.
